



Nom :

Prénom :

Date demande :

Phase 1 – critères d'admission

Diplôme niveau tertiaire dans le domaine de la santé ou jugé équivalent.

Justificatif de l'exercice de l'activité en soins ambulanciers durant 5 ans à plein temps.

Minimum 25 ans révolu (dépôt du dossier).
Date de naissance :

Titulaire permis de conduire de catégorie C1
Date obtention :

Emoluments 500.-
Versés le :

Attestation DGS :

Phase 2 – bilan – profil de qualification

- Lettre d'argumentation relative à la demande VAE explicitant les expériences de vie et professionnelles, les formations suivies, l'activité professionnelle actuelle, etc.
- CV
- Copie authentifiée d'un diplôme de niveau tertiaire dans le domaine de la santé ou d'un titre jugé équivalent.
- Attestations et certificats de travail de l'activité professionnelle en soins ambulanciers, actuelle ou passée, prouvant l'exercice de la profession à plein temps de cinq ans au minimum.
- Nombre d'interventions primaires et secondaires de l'entreprise dans laquelle vous exercez le métier d'ambulancier, attestée par le service de santé publique cantonal concerné.
- Descriptifs, attestations des formations continues suivies.
- Références de deux professionnels du domaine
- Copie du permis de conduire de la catégorie B, C1 (3,5 à 7 tonnes)
- Original de l'extrait du casier judiciaire de pas plus de 3 mois
- Si validé, travail de mémoire ou de diplôme réalisé dans le cadre d'une formation de niveau tertiaire avec copie de l'évaluation faite par le site de formation.
- Inventaires des compétences auto-évaluées.

Phase 3 – évaluations des compétences

Expert·e:

Expert·e:

Date expertise:

Bilan de compétences

Entretien – date :

Evaluation formative pratique

Expert·e:

Expert·e:

Date expertise:

Compléments de formation

Émolument de CHF 1500.- pour l'examen de qualification Ambulancier- Ambulancière par la VAE

Examen de diplôme

Date :

Réussite

Date remédiation :

Réussite

Echec définitif